

# Méthode E.S.P.È.R.E.® – Thèmes d'application

## Parents / Enfants

### Charte de vie relationnelle pour des parents divorcés...

par Jacques Salomé.

Il semble qu'aujourd'hui deux couples sur quatre se séparent, et qu'environ 27% des enfants vivent dans des familles monoparentales. Je reçois beaucoup de courrier de femmes et d'hommes séparés, m'interpellant sur leurs difficultés à poursuivre une relation qui ne soit pas conflictuelle, qui soit suffisamment apaisée pour pouvoir assumer au mieux la poursuite du lien parental, trop souvent malmené par les conséquences affectives, matérielles et psychologiques d'un divorce. A ceux-là qui naviguent au plus près entre ressentiments, compromis, tentatives d'accords et conduites réactionnelles aux provocations ou maladresses de l'un ou de l'autre, je dédie cette charte.

- Rappeler que le divorce ou la séparation de deux parents est la rupture du lien conjugal et non celui du lien parental. Même si certains partenaires en profitent pour renoncer à leurs engagements envers les enfants qu'ils ont eu dans cette relation-là, tenter malgré tout de maintenir le lien... parental !
- Que si on se sert des enfants pour poursuivre le conflit, entretenir une relation fictive ou tenter de faire pression sur l'autre, c'est que le travail de deuil lié au divorce n'a pas été fait et que cette situation renvoie à des blessures personnelles plus anciennes.
- Tout membre d'un couple séparé aura à prendre soin d'au moins trois relations.
  - Une relation parentale entre eux, pour se parler, communiquer et parfois se rencontrer à propos de leurs enfants.
  - La relation maternelle (*pour la femme*), en restant fidèle aux deux grandes fonctions qui lui incombent : la fonction "mère" et la fonction "maman", sans prendre sur elle de remplacer le père absent, de parler en son nom ou de le disqualifier ou le magnifier.
  - La relation paternelle (*pour l'homme*), en restant fidèle aux deux grandes fonctions qui lui incombent à savoir être "père" et "papa", sans se laisser envahir par la fonction papa (*plus gratifiante, moins frustrante que la fonction père, en étant trop tenté de se présenter comme un papa cool, laxiste et copain, quand il ne voit que ses enfants deux week-ends par mois et la moitié des vacances scolaires dans le meilleur des cas !*)
  - Pour chacun (*si c'est le cas*) prendre en charge la relation intime, privilégiée qu'il aura éventuellement avec un(e) nouveau (*nouvelle*) partenaire, sans tenter de faire jouer au nouveau venu, le rôle du parent absent... Cette relation (*amoureuse, de compagnonnage ou conjugale...*) ne sera pas à mettre sur le même plan que la relation avec les enfants. Etre tenté de leur dire : « *Je donne la priorité à mes enfants (ou à mon ami(e))* », c'est risquer de créer une grande collusion, en mettant le nouvel arrivant sur le même plan que les enfants. Il s'agit bien de deux relations différentes.
- Rappeler que les parents séparés, tout comme les parents non-séparés, sont là pour répondre aux besoins des enfants (*et cela jusqu'à un certain âge, car ensuite ce sont les enfants qui y répondront eux-mêmes !*), mais qu'ils ne sont pas là, pour satisfaire tous leurs désirs !
- Qu'il y a un engagement de vie à accompagner, à soutenir le grandissement, l'épanouissement, ou le devenir d'un enfant, qui a été conçu par deux adultes, même si aujourd'hui ils sont séparés. Au delà des besoins de sécurité et de survie, il y a des besoins affectifs, relationnels importants qu'il appartient à chacun des parents d'entendre et de satisfaire : besoin de se dire, d'être entendu, reconnu et valorisé.

- Il ne s'agit pas pour l'un ou l'autre des ex-conjoints ou ex-partenaires de vie, de se servir de cette charte pour faire la leçon ou laisser croire que l'un est plus conscient que l'autre de ses devoirs. Il paraît plus important d'y faire référence pour soi-même, et de s'affirmer (*pour la femme*), non comme une ex-épouse frustrée, revendicatrice ou accusatrice, (*ni pour l'homme*) ou de tenter de saboter, d'envahir, ou au contraire de fuir, de punir son ex-épouse ou compagne, en se servant des enfants pour continuer un jeu de pouvoir ou de victimisation, mais d'apprendre à se positionner comme un adulte face à un autre adulte avec une conscience, au présent, des responsabilités qui incombent à chacun face à leurs enfants.